



CHAMBRE DE  
COMMERCE DE  
**MÉKINAC**

# MANUFACTURIÈRE ET CONSTRUCTION

Sont admissibles les entreprises de l'industrie manufacturière. Sont inclus, les industries de transformation des biens, mais aussi la réparation et l'installation d'équipements industriels ainsi que des opérations en sous-traitance tel que les plombiers, électriciens, installateurs, briqueteurs, entreprises de fabrication d'équipements, production, foresterie, etc

## QUESTIONS POUR L'ENTREVUE VIDÉO

### À NOTER

- Plateforme utilisée pour l'entrevue en visioconférence : TEAMS
- Durée de l'entrevue : 15 minutes
- Si vous voulez soutenir votre candidature avec des documents visuels, ceux-ci doivent être envoyés avant la date prévue de l'entrevue.
- Deux personnes au maximum, peuvent être présentes lors de l'entrevue.

Présentation de l'entreprise :  
(Produits, services, historique et mission)

3 minutes

Quelles sont les principales réalisations qui ont permis à l'entreprise de se démarquer dans la dernière année.

(Maintien et/ou création d'emploi, innovation, développement de nouveaux produits, service ou procédés, investissement, croissance des ventes, hausse de la clientèle/nouvelle clientèle, rayonnement du marché, partenariat avec le milieu, distinction de la concurrence, etc.)

5-6 minutes

Quelle est votre vision de développement pour le futur de votre entreprise ?

3 minutes

Qu'est-ce qui rend votre entreprise authentique et exceptionnelle ?

(Pour quelles raisons, le prix devrait aller à votre entreprise.)

3 minutes